

Famille

Fiche inscription FOOTBALL - saison 2018-2019

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le ____/____/____
Représentant légal : _____
Adresse : _____
N° portable : _____ N° tél dom : _____
Email (en majuscules) : _____@_____

Horaires et tarifs (détails au verso *1)

Les entrainements débutent mercredi 12 septembre

Niveau	Naissance	Encadrant	Jour	Horaires	Lieu	Tarif *	Montant	R
U6/U7	2013 à 2012	Guy Cyril	Mercredi	15h30-16h30	Stade Bonnelles	95 €	€	
U8/U9	2011 à 2010			16h45-18h00		95 €	€	
U10-U11	2009 à 2008	Pierrick Jean- Dominique	Mercredi	18h30-20h00	Stade Cernay	100 €	€	
U12-U13	2007 à 2006	Florent Maxime	Mardi & Jeudi	18h30-20h00		100€	€	
U14-U15	2005-2004	Quentin Patrick	Mercredi (lundi)	18h45-20h15		100€	€	
Seniors	1999 à 1984	Alexandre Julien	Mardi & Jeudi	20h00-22h30	Dampierre & Cernay	115 €	€	
Vétérans	<= 1983	Guy	Mercredi	20h00-22h30	Cernay/Bonnelles	120 €	€	

Documents à fournir avant le 30/09/2018

- Bulletin d'inscription complété et signé
- Demande de licence FFF, complétée et signée (voir au verso *2)
- Pour nouveau adhérent : pièce d'identité et photographie (*2)
- Règlement de la cotisation

Total€

Réduction -€

Cotisation =€

Nom du payeur (si différent) : Rattaché à autre activité :

Mode de règlement (détails au verso *3) :

- Chèques : banque N°,, date .../.../.....
- Bons Loisirs CAF Chèques ANCV

Demandes particulières : Attestation CE Facture

Autorisation Parentale (enfant mineur *4) OUI NON **Droit à l'image** (voir *5) OUI NON

Père , mère , représentant légal (préciser Nom et Prénom)

Assurance Complémentaire (voir au verso *6)

Date & Signature

1. HORAIRES ET TARIFS

- Les entraînements débutent à partir du mercredi 12 septembre
- Les cours ont lieu hors périodes de vacances scolaires
- Le tarif comprend la licence fédérale

2. LICENCE FFF

- La demande de licence doit être **validée du médecin** (ou questionnaire de santé)
- **Nouveau adhérent** : pièce officielle d'identité (*carte d'identité, passeport, page du livret de famille correspondante à la personne*) et une photographie couleur d'identité

3. REGLEMENT PAR CHEQUES

- Les chèques doivent être à l'ordre de l'**Amicale Sportive Bonnelloise** (A.S.B.)
- Marquer derrière chaque chèque les **noms et prénoms** des adhérents concernés.
- En cas de paiement en plusieurs fois, les chèques seront **tous datés du jour de l'inscription.**

4. AUTORISATION PARENTALE

- Le signataire autorise l'éducateur sportif ou le professeur à faire pratiquer, une intervention médicale ou chirurgicale à son enfant en cas d'urgence.
- En attendant de fournir le certificat médical obligatoire demandé par l'A.S.B., j'autorise mon enfant à participer à l'activité. Je m'engage à fournir un certificat médical pour mon enfant ou moi-même courant septembre. A compter du 1er octobre 2015, l'accès aux cours ne sera possible que si le dossier est complet (certificat médical, bulletin d'inscription, règlement et autorisation parentale).

5. DROIT à l'IMAGE

- Le signataire autorise l'Amicale Sportive Bonnelloise, à le photographier et/ou filmer et à utiliser son image (site web, affiches, flyers...)
- Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément :
 - de procéder à une exploitation des photographies et/ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation,
 - d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste ou toute autre exploitation préjudiciable.
- Le signataire reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.
- Pour tout litige, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

6. ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

- La fédération, dont dépend votre activité, propose une assurance complémentaire.
- Si vous souhaitez souscrire à cette dernière, veuillez nous le signaler.